SOMMAIRE

***Le billet du président****, Hubert GERARDIN* 1

***Les membres de l’ATM publient*** 2

***Mondes en Développement***, *tome 48, n° 189, 190, 191, 192* 12

***Bulletin d’adhésion 2021*** 16



**Contact n° 38 automne-hiver 2020**



Le billet du président

*Ce bulletin me permet de vous communiquer des informations sur la vie de l’association et les projets en cours, la crise sanitaire nous ayant contraints à modifier réunions et manifestations scientifiques.*

***Deux conseils d’orientation scientifique*** *ont été réunis en 2020 : le premier dans les locaux de l’IREDIES à l’Université Paris I, le 27 janvier ; le second le 6 juillet en visio-conférence, suivi de l’assemblée générale de notre association, également en visio-conférence. Les échanges entre participants ont permis de faire le point sur les activités scientifiques de l’association, les incidences de la pandémie sur son fonctionnement, de préparer les manifestations scientifiques à venir et de constituer un groupe de travail sur les modes de présence de l’ATM sur les réseaux sociaux qui s’est réuni le 9 juillet, afin de renforcer la visibilité de l’association.*

***Les 35èmes journées ATM*** *s’étaient tenues du 27 au 29 mai 2019 à l’Université de Lorraine, sur le site de Metz, en partenariat avec le Bureau d’Économie Théorique et Appliquée (BETA-CNRS), sur le thème : « Énergie et développement. Vers une transition énergétique au service du développement ».*

***Les 36èmes journées ATM*** *étaient prévues du 27 au 29 mai 2020 à l’Université de Rennes 2, en partenariat avec LiRIS et ESO-CNRS), sur le thème : « Croissance, développement et inégalités. Un développement de plus en plus inégal ?». Ces journées ont été programmées les 26 et 27 mai 2021à Rennes, si les conditions sanitaires le permettent, sinon en distanciel. L’appel à communication est en cours, avec un envoi des propositions, ou la confirmation pour les propositions acceptées en janvier 2020, pour le 5 janvier 2021.*

*Lors de ces Journées,* ***le premier prix Philippe Hugon****, destiné à récompenser l’auteur(e) de la meilleure communication présentée par un(e) jeune chercheur(se), sera remis.*

***Les 37èmes journées ATM*** *prévues en mai 2021 à l’Université de Brest, en partenariat avec le Centre de droit et d’économie de la mer (AMURE-CNRS), sur le thème : « Mondialisation, développement et vulnérabilités des espaces maritimes et côtiers », se tiendront en mai 2022à Brest.*

***Après le premier workshop en économie du développement*** *« Politiques publiques de développement dans les pays d’Afrique subsaharienne » tenu au Cameroun (Université de Dschang) en 2018, puis un second, (co-organisé avec le Centre for Research in Economics and Management (CREA) de l’Université du Luxembourg, le Laboratoire d’Analyse et de Modélisation des Politiques Économiques et l’Université Alassane Ouattara) les 21 et 22 mars 2019 à Abidjan, un troisième devait être organisé sur ce thème à l’Université Marien N’Gouabi de Brazzaville, au Congo, les 28 et 29 septembre 2020. La crise sanitaire a contraint les organisateurs à reporter cette manifestation en 2021, en présentiel ou en visio-conférence, selon l’évolution du contexte sanitaire.*

*L’ATM s’était associée à l’Appel à communication au* ***colloque « Economie informelle et inégalités de genre »*** *programmé les 15-16 juin 2020, à l’Université de Bejaia, Algérie),**organisé à l'initiative de H. Gherbi (Université de Bejaia) et P. Adair (Université Paris-Est Créteil) ; celui-ci a été reporté au 14 juin 2021.*

***Publications après les Journées ATM de Metz***

*\* Le numéro 192 de Mondes en développement (4ème trimestre 2020) présente un dossier consacré à la thématique de ces Journées (6 articles).*

*\* Le XXXVème Cahier ATM est en cours de montage (15 présentations).*

*\* Un livre sera publié en 2021 (10 contributions).*

***Wébinaires scientifiques de l’ATM***

*Face à l’impossibilité d’organiser des manifestations scientifiques en présentiel, l’ATM a choisi pour 2021 de proposer à ses membres et sympathisants des rencontres scientifiques en ligne.*

*Deux premières dates ont été fixées pour ces webinaires :*

*\** ***vendredi 22 janvier de 14h à 16 h****.*

*Présentation du numéro 191 de Mondes en développement « Transition énergétique chinoise : enjeux économiques et urbains », avec Laëtitia Guilhot (CREG Grenoble), André Meunié (GREThA-CNRS Bordeaux) et Guillaume Pouyanne (GREThA-CNRS Bordeaux), coordinateurs du dossier thématique et les auteurs (le dossier est accessible en ligne sur le bouquet Cairn-info)*

*\** ***vendredi 12 février de 14h à 16h****.*

*« Quelles présences chinoises en Afrique ? », conférence de Thierry Pairault (Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales EHESS).*

*Des informations sur l’organisation de ces deux manifestations seront transmises courant janvier.*

***Mise en place d’un fil info ATM***

*Au cours du premier trimestre 2021, un fil info entre les chercheurs sur le développement membres et sympathisants de l’ATM sera créé sous la responsabilité de Fabienne Leloup (Université catholique de Louvain, Mons). Ce fil permettra de faire partager des informations à tous les membres du réseau (en matière de recherches, publications, formations, colloques, workshops, offre de postes,...). Chacun(e) sera invité(e) à transmettre des informations qui seront diffusées à l’ensemble des membres.*

*Le dynamisme de notre association repose sur l’investissement de chacun(e). Au terme de cette année où nous n’avons pas pu mener à bien nos manifestations scientifiques en présentiel, il est important de continuer à échanger et de prendre les moyens de conserver des liens entre chercheurs sur le développement.*

*Au seuil de 2021, malgré les incertitudes, je souhaite à toutes et tous une bonne fin d’année, une période de fêtes permettant de se ressourcer, et que nous puissions apprécier le plaisir de nous retrouver au fil des manifestations proposées.*

Hubert GERARDIN



Nous vous proposons les notes de lecture rédigées par des adhérents de l’ATM sur des ouvrages écrits ou auxquels d’autres membres ont contribué. Elles sont parues dans les numéros 189 et 190 de *Mondes en développement*.

<http://www.mondesendeveloppement.eu/>

**Serge FELD**

*Les migrations internationales et le développement.*

*L’exode de compétences et les envois de fonds émigrés*

Collection : Populations, Paris, L’Harmattan, 2019, 231 pages*.*

Serge Feld, Professeur émérite à l’université de Liège, spécialiste d’économie du développement et de démographie économique, est un expert reconnu des questions migratoires et de leurs liens avec le développement. Il propose dans cet ouvrage une étude approfondie des mouvements migratoires récents, en deux parties et neuf chapitres. Une attention particulière est accordée aux déplacements de personnels qualifiés, et aux transferts financiers des migrants sous le double prisme de la mesure quantitative et de l’analyse de leurs effets économiques sur les pays d’origine des migrants.

Le livre alterne opportunément les bilans statistiques des phénomènes étudiés et les explications offertes par la littérature économique théorique et ses tests empiriques. Les implications pour la politique de développement n’en sont pas oubliées pour autant.

Un premier chapitre, court et incisif, permet de rétablir certaines vérités statistiques, trop souvent occultées lors des débats polémiques. On rappelle ainsi que la migration ne concerne que 3,3% de la population mondiale (1,7% dans les pays en développement (PED) et 11% dans les pays développés), soit un pourcentage proche de celui observé lors des grandes migrations du 19ème siècle. Les immigrants s’orientent un peu moins vers les PED, 42%, que vers les pays développés, 58%. Ces derniers accueillent des émigrants provenant à 61% des PED.

À l’exception de la destination des États-Unis, les migrations intracontinentales sont majoritaires. Les réfugiés, qui s’installent dans les pays limitrophes des zones de conflits armés, en constituent une importante part. Toutefois, le phénomène est concentré : les deux tiers des migrants internationaux vivent dans seulement vingt pays. Les États-Unis demeurent le premier pays d’accueil, loin devant l’Allemagne et la Russie.

Ainsi donc, contrairement aux idées reçues, les migrations internationales ne sont pas principalement réalisées des pays à revenus intermédiaires ou faibles (le Sud) vers les pays à revenus élevés (le Nord).

La première partie du livre, composée de trois chapitres, fait le point sur les migrations de personnes hautement qualifiées (HQ), c’est-à-dire titulaires d’un diplôme universitaire. Après une description de l’ampleur du phénomène et de sa couverture géographique, les principales explications théoriques de la fuite des cerveaux (« *brain-drain*») et leurs vérifications empiriques sont décortiquées avec une présentation critique. Un troisième chapitre fait le point sur l’émigration du personnel de santé.

L’auteur fait preuve d’une grande rigueur et démonte clairement les artéfacts statistiques. Pour ne retenir qu’un exemple, il montre qu’une partie de la hausse de l’immigration au sein de la zone Europe-Russie résulte de la simple création de pays. En effet, est considéré comme migrant international toute personne née dans un pays autre que celui dans lequel il vit à la date du recensement. Ainsi, un individu né dans la région du Kazakhstan avant 1990 apparaît comme un migrant, sans qu’il bouge de son village natal, du simple fait du démantèlement de l’URSS et de la création d’un nouveau pays, le Kazakhstan. Les données migratoires sont artificiellement surestimées.

Dans le deuxième chapitre, l’auteur recentre son étude sur l’émigration de personnes hautement qualifiées. Il montre le lien entre la taille des pays et la qualité de l’éducation universitaire et ce type d’émigration vers l’OCDE. Ainsi, les trois principaux pays d’origine sont localisés en Asie : Inde, Chine et Philippines. L’Inde et la Pakistan sont également les pays qui ont connu la plus forte croissance de l’émigration qualifiée (+ 123% entre 2000 et 2010). En raison de la qualité de leur système d’éducation supérieure et de recherche, le Royaume-Uni, l’Allemagne et la France connaissent, de même, une forte émigration des personnes HQ, au sein de l’Europe pour les deux derniers pays et vers les Etats-Unis pour le premier, compte tenu de ses liens culturels et historiques. Les pays de l’Europe centrale et orientale (PECO) forment aussi une base importante pour la migration depuis la chute du mur de Berlin, voici 30 ans.

Le chapitre 3 est consacré à la présentation des analyses théoriques réalisées autour de la question des migrations de personnel HQ. Les émigrants jouent sur deux tableaux en cherchant à combiner les bénéfices d’une éducation universitaire financée par les gouvernements de leurs pays d’origine et d’un salaire sensiblement plus élevé dans l’emploi occupé dans le pays d’accueil du Nord. L’auteur distingue alors les trois conséquences possibles de ces migrations pour les pays d’origine. La fuite des cerveaux induit une réduction du capital humain disponible pour la production, des pertes de recettes fiscales induites par le départ des futurs hauts salaires et une baisse de la qualité et de la quantité de services de santé et d’éducation liées aux pénuries de main-d’œuvre dans ces activités. Si les migrants rapatrient une partie de leurs revenus, ou s’ils investissent dans la création d’entreprises dans leur pays d’origine, si les diasporas font bénéficier le pays de départ de leur influence, alors les migrations HQ peuvent apporter un gain « *brain-gain*». Enfin, on peut observer un gaspillage de ressources « *brain-waste*», si les migrants qualifiés ne trouvent pas d’emploi correspondant à leur compétence dans leur pays d’accueil (surqualification), ou s’il n’existe pas d’emploi pour eux dans leur pays d’origine à cause d’infrastructures défaillantes.

Sur le plan des théories, outre les approches classiques, la nouvelle économie des migrations (NEM) initiée par Odek Stark est bien développée. La dichotomie entre court et long terme est clairement exposée. Le point sur les travaux empiriques permet de montrer que si des gains à l’émigration existent, ils restent limités et circonscrits aux grands pays émergents ; ils ne suffisent pas à compenser les importantes pertes observées pour la majorité des pays d’origine.

Dans le chapitre 4, l’auteur fait le bilan de l’émigration dans le secteur de la santé et montre que pour les petits pays africains et d’Amérique centrale, la densité médicale serait sensiblement plus élevée sans l’émigration. Cependant, dans un souci d’équilibre, l’auteur montre que dans certains pays le manque d’infrastructures, notamment la concentration dans les grandes villes, explique également la faible densité médicale.

La deuxième partie comprend cinq chapitres. Après une description de l’importance et de la répartition géographique des transferts de fonds des migrants et une présentation de leurs déterminants théoriques et empiriques, l’auteur s’attache à montrer l’impact de ces remises sur la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus, puis sur la croissance et le développement. Un dernier chapitre recense les pistes d’amélioration de l’impact de la migration sur le développement.

Le point sur l’ampleur et la répartition géographique des transferts financiers des migrants est réalisé dans le chapitre 5. Si les pays très peuplés et où l’émigration est historiquement importante sont les principaux receveurs de fonds (Inde, Chine, Philippines ou Mexique), ils représentent les deux tiers des recettes extérieures en Egypte, au Pakistan et au Bangladesh. En pourcentage du PNB, ce sont les petits pays d’Asie les premiers (Tadjikistan, Kirghizistan, Népal et Lesotho), soit des petites économies qui ne connaissent aucun développement économique, où ces fonds constituent une rente. Sur la question latente de l’estimation des transferts non officiels, ils apparaissent fortement corrélés avec la part du secteur informel dans les pays receveurs.

Dans le chapitre 6, une revue des déterminants des envois de fonds des migrations est réalisée. Outre l’explication traditionnelle par l’altruisme du migrant, des stratégies d’investissement, de diversification de portefeuille ou de recherche d’héritage existent aussi (comme l’a montré la NEM).

L’impact des transferts financiers sur les personnes restées au pays est décrit dans le chapitre 7. Les transferts de fonds des migrants tendent à réduire l’ampleur et la sévérité de la pauvreté dans les pays receveurs (effet contra-cyclique). En revanche, leurs effets sur la réduction des inégalités sont ambigus : à court terme, compte tenu de la sélectivité de la migration, les transferts financiers renforcent les inégalités ; à long terme, avec la réduction de la sélectivité, les envois de fonds réduisent les inégalités. Les effets positifs sur la participation des femmes à la vie de la société sont également soulignés. Elles tendent à utiliser une part plus importante de ces fonds pour l’alimentation, l’éducation et la santé des enfants.

L’auteur montre très justement que les débats autour de l’utilisation des fonds pour la consommation ou l’investissement sont infondés dans la mesure où le financement de l’alimentation, de l’éducation et de la santé de la famille fonde un développement durable.

L’impact des transferts sur l’éducation est ambigu. Il fait l’objet d’une causalité inversée : sont-ce les remises qui favorisent l’éducation ou les familles poussent-elles les enfants à s’éduquer pour favoriser la réussite de leur future migration. En revanche, les transferts financiers des migrants contribuent à une hausse des dépenses de santé.

Le chapitre 8 présente les approches théoriques et empiriques des effets économiques des transferts des migrants. Les premières approches montrent que l’émigration si elle accroît les salaires réduit la production, mais le différentiel de rémunération entre les pays d’accueil et d’origine assurerait une compensation par les transferts. La NEM complète ces analyses en soulignant le rôle de ces transferts pour suppléer aux imperfections du marché du crédit dans les PED et favoriser la consommation en enclenchant un cercle vertueux keynésien de multiplicateur de la consommation. Au total, les effets des envois de fonds des migrants sur la croissance apparaissent ambigus et dépendent de la qualité des institutions. La question de la réduction de l’incitation au travail est bien analysée en détail en précisant qu’une augmentation du temps libre peut correspondre à une amélioration du temps passé avec la famille ou à un allongement de la scolarité pour les jeunes. Globalement les effets macro-économiques, notamment sur la croissance, restent faibles.

Le dernier chapitre est consacré à l’analyse des moyens d’améliorer l’impact des transferts de migrants sur le développement économique des pays receveurs. Ainsi, depuis douze ans, le G20 a mis en place une politique volontariste de réduction des coûts des services d’envoi d’argent entre pays. Ces coûts, très élevés, diffèrent fortement selon les corridors de migration. Ils sont plus importants pour les transferts entre pays du Sud que lorsque l’une des parties se situe au Nord. Le développement des systèmes de paiements facilite cette évolution (des entreprises mettent leurs systèmes à disposition de leur personnel désireux d’effectuer ce type de transfert).

Alors que les débats et les travaux portent principalement sur l’effet des migrations sur les pays d’accueil, Serge Feld propose une analyse détaillée et complète de l’impact de l’émigration sur les pays d’origine. Il centre son étude sur les personnels qualifiés et le personnel de santé et explique clairement leurs mécanismes, ainsi que les explications théoriques et empiriques de ces déplacements. Les limites des différentes approches et les ambiguïtés des statistiques sont systématiquement analysées et démontées. La lecture de cet ouvrage est à recommander à toute personne s’intéressant à la question des migrations et, plus généralement, à tous ceux qui suivent l’actualité et souhaitent approfondir ces questions.

**Isabelle RABAUD**

Université d’Orléans,

Laboratoire d’économie d’Orléans (LÉO-CNRS)

**Sébastien CHARLETY**

*Histoire du Saint-Simonisme*(préface de Jean Lebrun)

Paris, Éditions Perrin, 2018, 416 p.

L’histoire du Saint-Simonisme au XIXe siècle est un roman d’aventures dans lequel on trouve, tout à la fois, des prédicateurs d’une nouvelle religion, des apôtres de l’industrialisme, l’annonce d’un messie féminin, mais aussi l’origine de nombreux projets tels le développement des chemins de fer en France ou le canal de Suez.

L’initiative de Jean Lebrun de republier en un volume un peu raccourci, l’œuvre de Sébastien Charléty « Histoire du Saint-Simonisme » parue en 1931, est à saluer, tant le Saint-Simonisme est aujourd’hui plus connu que compris.

Les Saint-Simoniens sont les disciples de Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon (1760-1825). Celui-ci fut tout à la fois économiste et philosophe qui théorisa l’apparition et le développement de la société industrielle. Ce fut un libéral qui combattit aux côtés de La Fayette pendant la guerre d’indépendance américaine.

Claude-Henri de Saint-Simon est passionné par les nouvelles découvertes scientifiques et entreprend de nombreuses études, en physique comme en médecine. Cela l’amène à élaborer une philosophie prônant le développement de l’humanité par la science et l’industrie. Il collabore avec Augustin Thierry et Auguste Comte, ce qui l’amène à intégrer une vision historique et évolutive dans sa philosophie.

Il publie, notamment, les ouvrages suivants : *Le Politique* (1819), *L’Organisateur* (1820), *Le Catéchisme des industriels* (1823-1824), *Le Nouveau Christianisme* (1825). Ces titres sont révélateurs de ses intérêts. La doctrine de Saint-Simon est une sorte de religion de la science, où Dieu est assimilé à la gravitation universelle. Ses idées religieuses sont surtout morales ; le but est l’accroissement du bien-être général de la société et, en quelque sorte, l’avènement du Paradis sur terre. Pour lui, si la société évoluait, la religion devait également évoluer et correspondre à la philosophie de son temps.

Charles-Henri de Saint-Simon n'eut pas grande influence, mais ses idées inspirèrent un groupe de jeunes enthousiastes, souvent polytechniciens, sous la direction du « Père Enfantin » (1796-1864). C'est principalement autour de la vie de ce personnage atypique que se déroule le livre de Sébastien Charléty.

Les disciples de Saint-Simon, qu’on appelle « Saint-Simoniens », se manifestèrent surtout après sa mort. C’est ainsi que, après le décès de Claude-Henri de Saint-Simon, en 1825, trois de ses disciples, Olinde Rodriguès, Saint-Amand Bazard et Barthélemy Prosper Enfantin fondèrent un journal, *Le Producteur* – Journal philosophique de l’industrie, des sciences et des beaux-arts, afin de diffuser ses idées. Ce journal dura une année. Il est intéressant de s’attarder un peu sur Olinde Rodriguès (1795-1851), qui eut un rôle fondamental dans la diffusion des idées de Saint-Simon. Olinde Rodriguès, qui était issu d’une famille juive de Bordeaux, devint professeur de mathématiques, puis banquier, ce qui lui permit de devenir le financier du groupe. Plus tard, il se séparera de Prosper Enfantin, tout en continuant à éditer et à diffuser les œuvres de Saint-Simon. Parmi ses diverses activités, il fut enseignant à l’École Polytechnique et eut un rôle très important dans le développement des chemins de fer, en particulier la création des compagnies de chemin de fer Paris-Saint-Germain et Paris-Orléans, cela en association avec ses cousins, les frères Émile et Isaac Péreire, eux aussi célèbres banquiers.

Le plus fameux Saint-Simonien reste Barthélemy-Prosper Enfantin, dit « le Père Enfantin ». Celui-ci naquit à Paris en 1796 et y mourut en 1864. Il suivit un étonnant parcours dans des domaines très variés : bien sûr, la diffusion du saint-simonisme avec, entre autres, la création d’une communauté saint-simonienne dans le quartier de Ménilmontant à Paris. Mais il fut également à l’origine du Canal de Suez, contribua au développement des chemins de fer en France et fut directeur de divers organes de presse.

Prosper Enfantin commence des études à l’École Polytechnique en 1813, mais il doit la quitter en 1815 car il n’avait pas pu obtenir de bourse. Néanmoins, par la suite, on verra constamment des liens entre le saint-simonisme et l’École Polytechnique.

Prosper Enfantin se met à travailler comme négociant en vin et voyage dans de nombreux pays d’Europe, y compris la Russie (où il retrouve d’anciens camarades de Polytechnique, avec lesquels il échafaude des projets de toutes sortes). Il est ami d’Olinde Rodriguès qui le fait rencontrer Saint-Simon en 1825, avant la mort de ce dernier. C’est peu de temps après que le journal *Le Producteur* est fondé. Plus tard, en 1830, les Saint-Simoniens rachèteront le journal *Le Globe*, dont ils feront leur organe principal afin de diffuser leurs idées.

Les Saint-Simoniens, au début des années 1830, développent le projet de bâtir un canal reliant la mer Rouge à la Méditerranée, pour lequel Prosper Enfantin élabore des plans. Le Canal de Suez est une espèce de synthèse de tous les idéaux saint-simoniens : un chef d’œuvre de l’industrie humaine permettant les échanges spirituels entre tous les peuples. Jusqu’à la fin de sa vie, le Père Enfantin ne cessera de poursuivre ce grand dessein. Néanmoins, le pacha Méhémet Ali a des objectifs différents et il préfère un barrage sur le Nil, ainsi qu’un chemin de fer reliant Suez et Le Caire. Les Saint-Simoniens sont donc amenés à s’investir dans des travaux qui ne correspondent pas entièrement à ce qu’ils envisageaient. Mais cela en vaut la peine, et ils se mettent à la tâche dans la construction du barrage du Nil, et dans divers autres projets agricoles ou industriels (le chemin de fer ayant été finalement attribué à des ingénieurs anglais). Les Saint-Simoniens se sont alors transformés en des sortes de coopérants officiels de la France, venus aider l’Égypte dans son développement économique.

Cependant les choses ne se passent pas si facilement. Le pacha Méhémet Ali n’est pas enthousiasmé par la propagande idéologique des Saint-Simoniens, une épidémie de peste fait des ravages parmi les ouvriers du barrage, et l’on reproche aux Saint-Simoniens leur conduite trop libertine. Quant au Père Enfantin, il est déçu de ne pas avoir réalisé tous ses rêves. Il revient donc en France fin 1836, début 1837, avec la plupart des Saint-Simoniens. C’est ainsi que le chantier du barrage sera abandonné en 1838.

Après son aventure égyptienne, Prosper Enfantin est loin de rester inactif. Il se lance dans des aventures tout aussi ambitieuses dans des secteurs industriels ou économiques. Il se consacre au développement des chemins de fer et il crée en 1845 l’« Union pour les chemins de fer de Paris à Lyon », absorbée par la suite par la « Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée » (PLM) dont il est l’un des premiers dirigeants.

Il est considéré comme un grand spécialiste du monde arabe et est nommé membre de la « Commission des recherches et explorations en Algérie ». Il part pour l’Algérie fin 1839 où il reste quelque temps, mais où il désapprouve les actions de l’armée française et du maréchal Bugeaud. Il retourne alors en France.

L’une des idées principales du Père Enfantin était le développement des réseaux de transports afin de permettre la communication entre les peuples. Il s’était largement investi dans les chemins de fer, mais son grand projet était néanmoins la construction du Canal de Suez à laquelle il consacra toute son énergie, réalisation qui devait assurer le lien entre l’Occident et l’Orient. Il crée, en 1846, une “Société d’étude pour le Canal de Suez”, société internationale dans laquelle il associe Ferdinand de Lesseps, ancien consul de France en Égypte[[1]](#footnote-1). Mais Prosper Enfantin se fait berner par Ferdinand de Lesseps qui récupère tout le projet pour lui car il bénéficie de la confiance totale du pacha d’Égypte. Aucun ingénieur saint-simonien n’est associé aux travaux. Le chantier du Canal de Suez commence en 1859 pour s’achever en 1869.

C’est cette grande histoire, à la fois aventure humaine, religieuse, politique et économique que nous fait revivre l’ouvrage de Sébastien Charléty. Comme le montre l’ouvrage, le dirigisme économique sur lequel s’est bâtie la France doit sans doute beaucoup au Saint-Simonisme tel qu’il fut reçu et développé par les disciples de Saint-Simon. Ainsi, Napoléon III eut plusieurs conseillers saint-simoniens en la personne de Michel Chevalier qui avait été l’un des principaux animateurs de la communauté de Ménilmontant et de Paulin Talabot.

Près d’un siècle plus tard, d’autres jeunes polytechniciens cherchèrent à influencer le développement économique de la France, le groupe X-crise. L’un des membres de ce groupe, Louis Vallon évoque la sympathie des polytechniciens envers Saint-Simon : « *Ce faisant, nous restons fidèles à la tradition saint-simonienne, déjà centenaire, qui fut celle de nos grands anciens, fondateurs et animateurs de l’économie française moderne* »[[2]](#footnote-2).

Plus tard, entre 1982 et 1999, la Fondation Saint-Simon réunira grands capitaines d’industries, banquiers et intellectuels souvent issus de l’École des Mines ou de Polytechnique. Le groupe X-Sursaut fondé en 2005 lui aussi au sein de l’École Polytechnique, se référera également au groupe X-Crise et bien entendu à Saint-Simon.

Le discours Saint-Simonien possède un côté universel toujours prêt à ressurgir dans les utopies managériales. La pensée Saint-Simonienne, suffisamment protéiforme et interprétable continue à séduire. Ne serait-ce que pour cela, la lecture de l’ouvrage de Charléty est indispensable à la compréhension de ce mouvement.

**Sylvain ZEGHNI**

Université Gustave Eiffel,

Laboratoire Ville, Mobilité, Transport

**Jacques CHARMES**

*Dimensions of Resilience in Developing Countries: Informality, Solidarities and Carework*

Springer, Demographic Transformation and Socio-Economic Development Vol. 10, 2019, 224 pages

Comblons au préalable une lacune : l’absence de biographie de l’auteur. Notons d’abord l’expertise que Charmes a accumulée au cours des 45 dernières années, depuis sa première enquête sur le secteur informel en Tunisie. Désormais Professeur émérite, Jacques Charmes a travaillé à l’Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM, organisme public de recherche pluridisciplinaire dédié à la coopération scientifique avec les pays en développement de la zone intertropicale et méditerranéenne), ancêtre de l’Institut de recherche pour le développement (IRD), dont il deviendra plus tard directeur du département des sciences sociales. Il a également été partie prenante de plusieurs grandes organisations internationales telles que l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, l’Organisation internationale du travail (OIT) et Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO), apportant ainsi le point de vue d’un économiste et statisticien du travail attaché aux comptes nationaux et ouvert à la sociologie et à l’anthropologie.

Le livre est une lecture indispensable pour tous les chercheurs dans le domaine de l’économie politique du développement. Ni un manuel ni un essai, bien qu’il emprunte probablement le meilleur de ces deux registres, c’est un ouvrage de synthèse ambitieux, proposant des définitions claires, des sources de données détaillées fort utiles et des études de cas très bien documentées. Il met en lumière l’importance du thème de l’informalité relié à deux autres concepts, les transferts (« solidarités ») et le travail d’assistance (« *care* ») gratuitement fourni, en particulier par les femmes. Ces trois formes de résilience constituent les trois principales sources de revenus pour les populations pauvres.

*La première partie*, qui couvre plus de la moitié du livre, est consacrée à l’informalité et comprend trois chapitres (110 pages). L’enjeu est crucial car nombre de décideurs, mais aussi d’experts, associent à tort le concept d’informalité, qui est une activité légale mais non enregistrée, à des activités clandestines et criminelles, qui ne sont pas légales.

Le concept d’« informalité » a été inventé il y a près d’un demi-siècle en Afrique, d’abord sous l’angle individuel (Hart, 1971) au Ghana, puis sous l’angle de l’établissement ou de l’entreprise par le Bureau international du travail (BIT) (1972) au Kenya.

Trois approches abordent l’économie informelle : (i) l’approche dualiste (Lewis, 1954) en fait une entité distincte de l’économie formelle ; (ii) l’approche structuraliste (Castells et Portes, 1989) soutient qu’elle est subordonnée à l’économie formelle ; et (iii) l’approche légaliste (De Soto, 1989) affirme qu’il s’agit d’une réaction rationnelle des (petites) entreprises à une réglementation excessive. En outre, la segmentation à deux niveaux – inférieur et supérieur – du secteur informel (Fields, 1990) est mentionnée, mais on ignore à quelle approche elle pourrait être rattachée. La théorie de la segmentation (Doeringer et Piore, 1971) n’est pas citée.

Les définitions statistiques internationales vont suivre plus tard. Selon le BIT (1993), le secteur informel comprend les activités légales des travailleurs pour compte propre et des employeurs informels, des entreprises individuelles non constituées en sociétés appartenant au secteur des ménages, qui ne sont pas enregistrées (ou leurs employés), dont la taille est inférieure à cinq salariés permanents, fournissant une production pour le marché. L’OIT (2003) définit généralement l’emploi informel en fonction du non-paiement des cotisations sociales pour tous les emplois occupés dans les entreprises informelles et formelles par les travailleurs, et en particulier les employés. L’OIT rend compatibles les définitions du secteur informel et de l’emploi informel, bien que le dernier n’incorpore pas complètement le premier, dans lequel certains travailleurs formellement employés peuvent être inclus (BIT, 2018), alors que les estimations de Charmes sont strictement conformes à la définition des deux concepts

S’agissant des estimations, Charmes présente en 1990 pour l’OCDE une première comparaison de 18 pays (Turnham, Salomé et Schwartz, 1990). Celle-ci est régulièrement mise à jour dans la publication, *Femmes et hommes dans l’économie informelle : image statistique* (BIT 2002, 2013, 2018), la base de données de Charmes contenant 85 pays en 2018. Ces estimations, moyennes non pondérées par région et par pays, sont utilement incluses dans le livre avec celles d’ILOSTAT et du BIT (2018).

L’Afrique du Nord et l’Afrique subsaharienne bénéficient de la meilleure couverture statistique, tandis que la couverture des pays en transition est la plus mince. Les données de la plupart des pays de l’UE font défaut et celle des pays en transition de l’UE proviennent de sources disparates.

Deux caractéristiques principales sont que l’emploi dans l’économie informelle est négativement lié au PIB par habitant ; la tendance s’est considérablement accrue en 2007-2008 et après la grande récession, soulignant le rôle contra-cyclique de l’économie informelle.

L’ampleur de la contribution au PIB du secteur informel peut être mesurée car ces entreprises non constituées en sociétés appartiennent uniquement au secteur institutionnel des ménages dans le système de comptabilité nationale (SCN). Ce n’est pas le cas en ce qui concerne l’emploi informel hors du secteur informel, comprenant (i) les travailleurs informels du secteur formel qui sont généralement non identifiés dans le SCN, tandis que (ii) les travailleurs domestiques et (iii) les producteurs de subsistance pour compte propre font également partie du secteur des ménages.

Il convient de noter la collecte de données sur l’emploi secondaire (c’est-à-dire la pluriactivité) dans 16 pays, dont 13 de l’Afrique subsaharienne et de l’Afrique du Nord.

Charmes souligne, à juste titre, que les modèles structurels (MIMIC) défendus par Schneider ne permettent pas de décomposer les branches d’activité ni d’éviter le double comptage, surévaluant ainsi la part de l’économie « souterraine » dans le PIB.

Deux politiques principales visent les populations opérant dans l’économie informelle afin de favoriser la réduction de la pauvreté. L’une consiste à fournir des activités génératrices de revenus grâce à l’analyse de la chaîne de valeur ; l’autre soutient la promotion des micro-entreprises ; la diffusion de la protection sociale, l’amélioration des compétences et l’approvisionnement en microcrédit en sont les trois principaux piliers. Au niveau macro-économique, la fiscalité est la première préoccupation des États. En outre, les petites entreprises sont souvent confrontées au paiement de pots-de-vin, dont le montant s’avère au moins aussi élevés que celui des taxes qu’elles devraient payer.

Deux grandes organisations non gouvernementales (ONG) organisent les travailleurs informels : Self-Employed Women's Association (SEWA, 1974) et WIEGO (1997). Fondée en Inde en tant qu’ensemble de coopératives, puis en tant que syndicat, SEWA a lutté avec succès pour l’adoption de la Convention sur les travailleurs à domicile et de la Convention sur les travailleuses domestiques en 2011. WIEGO considère, pour sa part, que les travailleurs informels doivent être inclus dans les régimes formels de protection, plutôt que couverts par de petits régimes spécialement conçus pour eux.

Charmes affirme que l’objectif de la microfinance, à savoir l’inclusion financière, peut aller de pair avec l’inclusion sociale, même s’il semble aller à l’encontre de la solidarité et ne répond pas aux besoins des pauvres. Cependant, en ce qui concerne le rôle prometteur des institutions de microfinance islamiques (IMF), Charmes semble trop optimiste, dans la mesure où ces IMF représentent environ 1% des actifs islamiques mondiaux et 0,5% de toutes les IMF. En outre, l’hypothèse selon laquelle les IMF à but lucratif peuvent également aider les pauvres et les personnes issues de l’économie informelle dépend du seuil de pauvreté. Elle peut s’appliquer aux moins pauvres disposant de plus de 1,9 dollar par jour, mais il est très peu probable qu’elle puisse s’appliquer en dessous de ce seuil.

*La deuxième partie*, très brève (20 pages), se limite à un seul chapitre consacré aux solidarités, principalement en Afrique subsaharienne. L’accent est mis davantage sur l’enjeu de la redistribution que sur celui de la réciprocité, bien que cette dernière soit complémentaire de la première, conformément à l’analyse de Polanyi *et al* (1957) qui n’est pas citée.

Mauss (1925) a conçu la réciprocité comme un système de droits et d’obligations qui fonde la cohésion sociale, ouvrant la voie à l’analyse du comportement économique fondé sur les transferts (Boulding, 1972). En termes de flux de transferts entre ménages, le capital social est difficile à mesurer. Cependant, il s’avère être un puissant amortisseur lors des crises. En outre, les transferts des ménages privés jouent un rôle important dans la redistribution des revenus, compensant ainsi le manque de protection sociale publique

Charmes fournit une collecte de données précieuse pour neuf pays d’Afrique subsaharienne à la fin des années 1990 et au début des années 2000, ainsi que des mises à jour récentes, en particulier pour l’Éthiopie.

*La troisième partie* comprend trois chapitres sur le travail d’assistance non rémunéré qui n’est pas pris en considération dans la compilation du PIB.

Charmes insiste sur la nouvelle définition du travail et de l’emploi (BIT, 2013) selon laquelle l’économie de l’assistance inclut tous les services produits pour la consommation finale par les ménages et met en évidence la contribution cachée des femmes à la création de richesse. Les enquêtes sur l’emploi du temps mesurent le temps consacré par les femmes (et les hommes) aux tâches ménagères. Trois catégories de travail sont distinguées : (i) le travail rémunéré ou celui de production de biens et de services pouvant être commercialisés est une activité du SCN ; (ii) le travail non rémunéré ou le travail non marchand est un compte satellite du SCN étendu ; et (iii) des activités non comptabilisées dans le SCN. L’emploi est un concept beaucoup plus étroit qui englobe le travail rémunéré (i). Conformément à cette définition de l’emploi, les biens et les services personnels pour usage final propre ne sont pas inclus, lesquels recouvrent les travaux d’assistance non rémunérés des aides familiaux ou les activités primaires, telles que la collecte de l’eau et du bois de chauffage. En ce qui concerne la production, ces biens et services destinés à un usage final propre ou à un usage par des tiers peuvent cependant être mesurés par le PIB dans les limites du SCN.

Les femmes sont les principales pourvoyeuses d’assistance et celles qui participent au marché du travail sont confrontées à un double horaire de travail, tandis que leur charge totale de travail dépasse généralement de plus du tiers celle des hommes, les maxima étant atteints dans la région MENA. Le fait que le temps consacré par les femmes à l’économie de l’assistance tende à décroître n’est pas dû à un meilleur partage des tâches au sein des ménages mais à l’implication croissante de celles-ci sur le marché du travail.

Les données les plus fiables sur l’emploi du temps résultent des carnets quotidiens répertoriant toutes les activités sur une période de 24 heures et des classifications internationales d’activités relatives à l’emploi du temps (11/12 catégories principales) plutôt que des questionnaires portant sur une période de référence d’une semaine. Il existe quatre grandes catégories d’activités : (i) le travail rémunéré, (ii) les services domestiques et d’assistance non rémunérés au sein du ménage, (iii) les services d’assistance non rémunérés pour les autres ménages et le bénévolat. (iv) L’ensemble des six autres activités individuelles rassemble l’apprentissage, la socialisation et la participation à la vie communautaire, les loisirs, les médias, les soins et l’entretien personnels, ainsi que les voyages et les transports ; ces derniers étant inclus lorsqu’ils concernent le travail rémunéré et non rémunéré. L’économie de l’assistance non rémunérée est constituée des activités classées (ii) et (iii).

Les enquêtes sur l’emploi du temps incluent 76 pays, dont 56 en développement et 133 enquêtes (années). L’Europe compte 15 pays et 34 enquêtes, 13 pays en transition couvrent 14 enquêtes, deux pays d’Amérique du Nord concentrent 19 enquêtes et trois autres pays développés couvrent neuf enquêtes.

Les changements au cours du cycle de vie se traduisent par une tendance générale du travail d’assistance non rémunéré réalisé par les femmes à s’accroître de la jeunesse à l’âge adulte et à décroître de l’âge adulte à la vieillesse (dans 32 pays, à quelques exceptions près). *A contrario*, le temps passé – à un niveau beaucoup plus bas – au travail d’assistance non rémunéré réalisé par les hommes augmente de la jeunesse à l’âge adulte, puis, de même, de l’âge adulte à la vieillesse dans la plupart des pays.

Le livre est un repère majeur qui éclaire ces sujets importants et plutôt obscurs. Il fournit les principales références et des faits stylisés robustes issus d’une collecte de données très riche, bien que Charmes ne cache pas les divergences en ce qui concerne les définitions, les objectifs et la couverture de ces trois modèles de résilience. Il ne reste donc que peu de place pour énoncer des critiques mineures.

Mises à part quelques coquilles (par exemple, dans la liste des acronymes), Schneider et Enste (2000) sont confondus avec un article ultérieur de Schneider et *al.* (2010). À cet égard, les modèles structurels MIMIC exigeraient des explications et des critiques plus détaillées. En outre, il convient de noter que Gutmann (1977), un pionnier de l’approche espèces / dépôts, n’est pas répertorié dans l’exposé succinct des méthodes monétaires. Ce qui n’est guère surprenant, puisque l’auteur privilégie l’économie « réelle », qui se révèle conforme aux comptes nationaux.

En ce qui concerne précisément l’économie « réelle », la présentation de la méthode de mesure « italienne » (ISTAT) visant l’exhaustivité du PIB, qui affine l’approche de la mesure du facteur travail (LIM), est un peu plus problématique. On regrette que l’auteur ne mentionne pas l’hypothèse cruciale et irréaliste selon laquelle la productivité du travail serait identique dans le secteur officiel et dans le secteur informel.

Nul doute que les critiques énoncées ci-dessus ne seront plus de mise dans les prochaines éditions qui devraient actualiser les définitions et les statistiques sur ces sujets.

**Philippe ADAIR**

ERUDITE, Université Paris-Est Créteil

**Sophie WINTGENS et Xavier AURÉGAN (sous la direction de)**

***Les dynamiques de la Chine en Afrique et en Amérique latine.***

***Enjeux, défis et perspectives***

Louvain-La-Neuve, Collection « Science Politique », n° 23,

Académia L’Harmattan, 2019, 324 pages

Cet ouvrage sur la présence chinoise en Afrique et en Amérique latine et Caraïbes (ALC) regroupe un ensemble de contributions présentées dans un double panel intitulé « Présences chinoises en Afrique et en Amérique latine : une coopération Sud-Sud ? », lors du sixième Congrès Asie qui s’est déroulé à Sciences Po Paris en juin 2017.

Cet ouvrage présente les dynamiques chinoises à l’œuvre dans ces deux régions dans une visée comparative. Sa plus-value réside dans l’approche méthodologique mobilisée pour analyser les dynamiques entre les trois régions (Asie, Afrique, ALC). Cette approche repose sur une perspective pluridisciplinaire en Sciences politiques, en Relations internationales, en Économie politique internationale et en Géographie et Histoire, mais aussi une perspective multiniveau parce que les dynamiques chinoises sont observées à différentes échelles (micro, macro et méso) et niveaux (local, national, régional et international). Enfin, les relations extérieures de l’Afrique et de l’ALC sont vues sous un autre angle et permettent d’apercevoir l’impact de la Chine sur les pays en développement.

Ce livre se décompose en trois parties. Ainsi, après avoir fait une synthèse historique et géopolitique des relations sino-africaines et sino-latino-américaines (partie I), il analyse les dynamiques de la Chine en Afrique d’un point de vue économique (commerce et investissements directs étrangers (IDE), notamment), sécuritaire et de diplomatie publique (avec la question du *soft power* chinois) (partie II). Enfin, ce livre présente les dynamiques de la Chine en ALC en se concentrant sur trois études de cas (partie III).

Les parties II et III se focalisent chacune sur une aire géographie spécifique. Celle sur l’Afrique s’avère très généraliste, celle sur l’ALC présente plus trois illustrations, en particulier les relations chinoises avec la grande puissance régionale latino-américaine, le Brésil ; celles avec le regroupement régional le plus intégré de la zone, le MERCOSUR et, enfin, celles avec un pays des Caraïbes, le Costa Rica. Ce dernier chapitre mène une analyse très intéressante. Après avoir réalisé un panorama général de la pénétration chinoise en ALC depuis le début des années 2000, il se focalise sur le seul pays centraméricain, le Costa Rica qui a signé un accord de libre-échange avec la Chine en 2010 et un partenariat stratégique depuis 2015. Il permet ainsi de faire le point sur les enjeux respectifs du Costa Rica et de la Chine à court et long termes.

Cet ouvrage permet, au final, de faire le point sur les défis et les opportunités des deux régions vis-à-vis de la présence chinoise et de se questionner sur le fait que l’Afrique et l’ALC deviennent, ou non, des laboratoires d’une mondialisation « à la chinoise ».

**Laëtitia GUILHOT**

CREG, Université Grenoble Alpes

**Abhijit V. BANERJEE et Esther DUFLO**

*Économie utile pour des temps difficiles*

Paris, Seuil, 2020, 523 p.

Deux des trois récipiendaires (Esther Duflo, Abhijit V. Banerjee, Michael Kremer) du prix Nobel d’économie en 2019 signent cet ouvrage destiné à un large public. L’*Économie utile pour des temps difficiles* se présente comme une défense de la valeur pratique des travaux des économistes du développement. Paul Krugman, récipiendaire du Prix Nobel en 2008, s’insurgeait de l’influence néfaste selon lui de l’économiste du développement Albert Hirschman. La place de l’économie du développement dans les sciences économiques avait été singulièrement réduite par l’attribution du prix Nobel au micro-économiste Angus Deaton en 2015, mettant en avant les avancées réalisées dans la santé dans le monde et professant le scepticisme devant toute forme d’aide au développement. Les arguments de Deaton et de Krugman portaient sur les approches méthodologiques jugées insuffisamment maîtrisées par les ténors de l’économie du développement. Au début des prix Nobel d’économie, il était courant d’avoir une « parité » entre une économie théorique ultra-libérale et une ingénierie sociale du développement, comme lors de la remise conjointe en 1974 à Friedrich Hayek et Gunnar Myrdal, l’un centré sur la phobie de toute démarche sociale, l’autre mettant en avant l’existence de trappes de pauvreté. L’économie du développement connaît d’importants travaux par la suite, mais seuls ceux d’Amartya Sen avait obtenu jusqu’alors, en 1998, l’approbation du comité Nobel.

L’ouvrage de Banerjee et Duflo est une « critique » au sens d’une entreprise de délimitation des validités et limites d’un domaine de connaissance. Il se propose de définir « l’économie utile » dans une succession de chapitres qui sont autant de thèmes majeurs de notre actualité. Cette économie utile est celle familière aux économistes du développement, par une question centrale et sans doute « la plus urgente » des « temps difficiles » : « Comment les sociétés peuvent-elles aider les populations laissées sur le bord de la route par la loi des marchés ? » (p. 13).

Le chapitre 2 est consacré au thème des migrations, le chapitre 3 au commerce international. Ces thèmes accompagnent des situations récurrentes, où des courants migratoires apportent la prospérité aux régions d’accueil xénophobes devant les nouveaux arrivants, et où il existe un écart important entre les opinions exprimées par la population et par les économistes. Où se situe « l’économie utile » aujourd’hui ? Il s’agit de proposer une politique qui doit accompagner à la fois le migrant et les autochtones « de sorte que ceux-ci les acceptent plus volontiers » (p. 74), en partant du fait que les mouvements migratoires sont bien plus faibles que ceux supposés par la théorie économique standard. Pour le commerce international, les enquêtes à large échelle indiquent une concentration des impacts négatifs. Cela permet à une « économie utile » de se focaliser sur ces victimes. L’analyse de quelques politiques sociales existantes, indique que les instruments existent, mais qu’ils ne sont pas correctement dimensionnés. Esther Duflo a été conseillère d’Obama pour le Développement. Cette « économie utile » intègre des instruments de politique sociale à des théories bien établies sur les migrations et l’échange international. Elle se présente comme une économie inclusive des laissés pour compte dans une prise en considération de la globalité des phénomènes.

Le chapitre 4 parle de l’espace public, et des phénomènes de « chambre d’écho » introduits par Cass Sunstein, où des personnes ne communiquant qu’avec des personnes partageant les mêmes opinions se renforcent et génèrent des radicalisations partisanes. Le rôle d’une économie utile est d’éviter ces auto-renforcements délétères et de « renforcer la crédibilité du débat politique » en ajustant les discours et les réalisations (p. 197).

Les chapitres suivants introduisent une nouvelle dimension : il ne s’agit plus seulement d’un écart entre le consensus des économistes et la population, mais de questions plus complexes, où les approches des économistes ne sont pas toutes convergentes, et n’éclairent qu’une partie limitée des questions posées, comme « l’avenir de la croissance, les causes des inégalités, le problème du réchauffement climatique » (p. 197). Dans le chapitre 5 sur la croissance, Banerjee et Duflo insistent sur le contraste entre les incertitudes sur les déterminations d’une croissance, et la connaissance des bonnes pratiques opérationnelles en matière de qualité des services de santé, d’éducation, d’accès au crédit et à la justice. Le chapitre 6 introduit une justice climatique redistributive, « une grande part du coût doit être supportée par les plus riches des pays riches » (p. 304). Le chapitre 7 parle des changements technologiques. Il conclut comme précédemment sur « l’urgence et la nécessité de concevoir et de financer une politique sociale efficace » (p. 353). Les chapitres 8 et 9 présentent des résultats sur des politiques suivies dans la collecte des impôts et les redistributions monétaires vers les plus pauvres.

En conclusion, « l’objectif de la politique sociale, en ces temps d’inquiétude et de changement, doit être d’aider les gens à absorber les chocs qui les frappent » (p. 433). La conception récente d’une économie du développement se réduisant comme peau de chagrin, au fur et à mesure de l’émergence de nouveaux pays dans le monde fait place à celle d’une « économie utile » pour un monde devant affronter des difficultés, et ne perdant pas de vue un couplage des politiques économiques et sociales, dans un objectif d’atteinte d’une vie bonne pour tous.

**Stéphane CALLENS**

Université d’Artois, LEM UMR 9221 CNRS

**Florent BÉDÉCARRATS, Isabelle GUÉRIN, François ROUBAUD (éd.)**

*Randomized Control Trials in the Field of Development. A Critical Perspective*

Oxford, Oxford University Press, 2020, 448 pages.

L’histoire de la pensée académique sur le développement a souvent été faite de certitudes remises en question par la suite. Ceci ne signifie pas qu’elles n’ont pas eu leur utilité, bien au contraire. Elles apportent une contribution – parmi d’autres – aux connaissances encore très partielles que nous avons des processus de développement qui sont, par nature, complexes et systémiques, quel que soit le niveau d’analyse spatial.

Le recours idéalisé aux « essais contrôlés randomisés » (*randomized control trials - RCTs*) est probablement le cas le plus symptomatique de cette tendance à notre époque. Présentée comme la manière d’identifier les politiques de développement qui fonctionnent et celles qui ne fonctionnent pas, cette méthodologie bénéficie, pour l’instant, de la plus grande crédibilité internationale. Les équipes de recherche qui l’utilisent sont aujourd’hui celles qui dominent ce que Bourdieu aurait probablement appelé « le champ académique dans le domaine du développement ». Elles reçoivent honneurs et financements. Pourtant, s’il est incontestable que leur application aux questions de développement a constitué un apport réellement pertinent, il n’en demeure pas moins qu’il ne s’agit, *in fine*, que d’une technique – parmi d’autres – avec ses forces et ses faiblesses.

L’ouvrage édité par Florent Bédécarrats, Isabelle Guérin et François Roubaud se donne pour mission de fournir l’ensemble des arguments nécessaires pour soutenir ce point de vue. Regroupant douze contributions majeures rédigées par vingt-six auteurs de premier plan, « *Randomized Control Trials in the Field of Development* » remplit pleinement la fonction de « mise en perspective critique » qu’annonce son sous-titre. Qu’on ne s’y trompe pas, il ne s’agit nullement pour les éditeurs et les auteurs de cet ouvrage de s’opposer aux acteurs dominants de leur champ pour en tirer un positionnement susceptible de contribuer à leur propre légitimation. Aucun d’entre-eux n’en a besoin. Il s’agit, au contraire, d’une véritable contribution scientifique visant à relativiser la domination d’une technique sans en nier les apports. On est donc bien dans une démarche de critique constructive.

Les essais contrôlés randomisés ne sont pas neufs. Ils sont utilisés dans de nombreux domaines dont le plus connu est la médecine. Certains des auteurs de l’ouvrage sont d’ailleurs des médecins qui, sur la base de leur expérience, offrent un regard distancié sur la manière dont la technique est promue dans le champ du développement. Elle consiste, pour l’essentiel, à comparer les résultats d’expériences où on applique un traitement à un échantillon de personnes tiré aléatoirement à un autre qui ne reçoit pas le même traitement.

Sans entrer ici dans les détails, on comprendra intuitivement que l’application d’une telle technique suscite de nombreuses questions, tant en termes méthodologiques qu’en termes éthiques. De plus, le développement étant un processus multidimensionnel, la validité interne et externe des résultats obtenus et la manière dont les relations de causalité sont abordées peuvent être remises en question.

Cela étant, il ne s’agit pas ici « de jeter le bébé avec l’eau du bain ». L’ensemble des contributeurs de l’ouvrage reconnaissent les qualités et les apports de cette approche pour évaluer certains dispositifs particuliers. Il est des domaines où ces études ont permis, à raison, de remettre en cause certaines croyances pourtant bien ancrées. Bien sûr, les auteurs n’ont pas toutes et tous exactement la même opinion et c’est un des aspects qui fait la richesse de l’ouvrage : il fonctionne par apports successifs, offrant de nombreuses nuances selon l’angle adopté par les différents contributeurs.

Au-delà des questions purement scientifiques, on se doit aussi d’aborder la question de l’enjeu économique que représente le fait de voir nombre d’acteurs publics et privés privilégier le recours aux essais contrôlés randomisés alors que ceux-ci sont couteux à implémenter. On peut légitimement s’interroger sur le fait de savoir si les moyens qui y sont consacrés ne pourraient être mieux utilisés, y compris pour améliorer la collecte d’informations statistiques dans les pays étudiés, tant aux plans micro- que macro-économiques.

Concrètement, comme le soulignent les éditeurs de l’ouvrage, l’ensemble des contributions se répartit en quatre volets. Le premier volet regroupe les chapitres qui présentent les essais contrôlés randomisés et soulignent leur potentiel. Le second discute l’application de cette approche aux domaines de la santé et du microcrédit. Le troisième vise à positionner l’émergence de cette technique dans son contexte socio-politique en montrant où elle se place dans l’histoire des politiques d’évaluation en matière de développement. Enfin, le quatrième et dernier volet développe des pistes d’amélioration de cette approche méthodologique, avec une attention particulière aux questions éthiques.

Ambitieux dans son objectif et soigné dans sa réalisation, cet ouvrage n’est pas d’accès aisé mais pour le lecteur intéressé par les questions de développement, nul doute qu’il fournira une excellente base de réflexion pour s’interroger sur ce que veut dire « évaluer le développement ». Rarement la citation de Claude Lévi-Strauss selon laquelle « *Le savant n’est pas l’homme qui fournit les vraies réponses, c’est celui qui pose les vraies questions*» aura été illustrée d’aussi belle façon. Les hommes et les femmes qui contribuent à l’ouvrage édité par Florent Bédécarrats, Isabelle Guérin et François Roubaud sont dans cette démarche : ils nous poussent à nous poser de vraies questions.

**Marc LABIE**

Université de Mons, Belgique

Centre européen de recherche en microfinance (CERMi)

MONDES EN DÉVELOPPEMENT

VOLUME 48 - 2020/4 - n°192

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT

**Coordination : Olivier DAMETTE, Hubert GÉRARDIN** et Jean BROT **(**Université de Lorraine, BETA-CNRS Nancy).

|  |  |
| --- | --- |
| ■ Quelle transition énergétique, quelles croissance et développement durables pour une nécessaire transition écologique ? Présentation  **Hubert Gérardin et Olivier Damette** | 7 |
| ■ Problèmes géographiques des transitions énergétiques : quelles perspectives pour l’évolution du système énergétique ?  **Michel Deshaies** | 25 |
| ■ Transition énergétique, résilience et durabilité des trajectoires de développement : vers un simple ajustement à la marge ou une transformation de rupture ?  **Béatrice Quenault** | 45 |
| ■ L’Afrique dans l’agenda international de réduction des émissions de gaz à effet de serre : quelle transition énergétique pour quel développement ? L’exemple de Madagascar  **Angéline Chartier et Moïse Tsayem Demaze** | 71 |
| ■ Les enjeux économiques de la filière hydrogène : une solution pour la transition énergétique ?  **Olivier Damette, Maxime Cremel, Heathecliff Demaie et Fabrice Lemoine** | 89 |
| ■ Comment mesurer la contribution de l’énergie à la croissance économique ?  **Alban Pellegris** | 103 |
| ■ Les déterminants de l’accès des ménages à l’énergie dans la Communauté économique des États d’Afrique de l’Ouest : approche en donnée de panel agrégées  **Kenneth Ky** | 119 |
| ***NOTES ET DOCUMENTS*** |  |
| ■ Les forums de développement rural (*Mesas de Desarrollo Rural*) en Uruguay : entre décentralisation et participation  **Éric Sabourin, Pedro Arbeletche, Virginia Courdin, Martine Guibert, Alejandro Saravia, Pastora Correa, Maria Fernanda De Torres Alvarez, Jean-François Tourrand et Hermes Morales** | 137 |
| ■ La régulation des marchés du travail artistique au Cameroun :  le cas de l’industrie de la musique  **Marcel Dama Die** | 157 |
| **Notes de lecture**  **Veille internet**  ***Mondes en Développement* il y a 30 ans**  **Numéros parus** | **181**  **185**  **189** |

MONDES EN DÉVELOPPEMENT

VOLUME 48 - 2020/3 - n°191

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CHINOISE : ENJEUX ÉCONOMIQUES ET URBAINS

**Coordination :** Laëtitia GUILHOT **(**Université Grenoble Alpes, INP, CREG) André MEUNIÉ **(**Université de Bordeaux, GREThA-CNRS) et Guillaume POUYANNE **(**Université de Bordeaux, GREThA-CNRS)

|  |  |
| --- | --- |
| ■ Quels défis économiques et urbains pour une transition énergétique chinoise ? Introduction.  **Laëtitia Guilhot, André Meunié et Guillaume Pouyanne** | 7 |
| ■ Chine : la *Longue Marche* vers la transition énergétique  **Laëtitia Guilhot, André Meunié et Guillaume Pouyanne** | 13 |
| ■ La transition énergétique de la Chine est-elle soutenable ?  Une analyse centrée sur l’absorption du surplus de travail  **Pierre Berthaud et Yann Fontana** | 31 |
| ■ La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique chinoise  **Jean-Paul Maréchal** | 49 |
| ■ Poursuivre le développement durable dans une ville chinoise. L’État local chinois et l’incertitude : un aperçu à partir du cas de Yangzhou  **Giulia C. Romano** | 67 |
| ■ Urbanisme et transition énergétique à Hong Kong  **Nicolas Douay** | 83 |
| ***VARIA*** |  |
| ■ La monnaie locale écologique, une tentative d’évaluation  **Alban Mathieu** | 101 |
| ■ Impact du tourisme hôtelier sur la production de déchets solides municipaux. Cas de l’île de Djerba en Tunisie  **Ahmed Taktak, Samia** **Haddad et Damien Bazin** | 119 |
| ■ Les écoliers sur les sites d’orpaillage au Mali : une des niches de la déperdition scolaire  **Idrissa Soïba Traore et Thibaut Lauwerier** | 137 |
| **Veille internet**  ***Mondes en Développement* il y a 30 ans**  **Numéros parus** | **153**  157 |

MONDES EN DÉVELOPPEMENT

VOLUME 48 - 2020/2 - n°190

LES POLITIQUES DE L’EMPLOI DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

**Coordination : Stéphanie TREILLET (**Université Paris-Est Créteil, Centre d’économie de l’Université Paris-Nord (CEPN-CNRS) et Groupement pour l’étude de la mondialisation et du développement (GEMDEV).

|  |  |
| --- | --- |
| ■ Politiques de l’emploi dans le cadre des Stratégies de réduction de la pauvreté : activation et flexibilité. Présentation  **Stéphanie Treillet** | 7 |
| ■ Tourner la page de l’apartheid ? Les enjeux du salaire minimum national en Afrique du Sud  **Nicolas Pons-Vignon et Gilad Isaacs** | 27 |
| ■ Études d’impact des politiques de formalisation de l’informel : entreprises *versus* employés  **Philippe Adair** | 57 |
| ■ La politique européenne de l’emploi au service de la compétitivité  **Bernard Conter** | 73 |
| ***NOTES ET DOCUMENTS*** |  |
| ■ Analyse macro-économique des politiques de l’emploi en Algérie dans une perspective d’un développement durable  **Djamila Mendil** | 91 |
| ■ Passé et futur de l’emploi et de la répartition du revenu. L’Argentine revisitée  **Javier Lindenboim** | 111 |
| ■ Hervé Bourges et *Mondes en Développement* | 135 |
| ***VARIA*** |  |
| ■ La confrontation des systèmes institutionnels dans les interdépendances gazières entre l’UE et la Russie : de la coopération aux conflits  **Catherine Locatelli et Mehdi Abbas** | 137 |
| ■ Determinants of pipe-borne water consumption by urban households in Cameroon  **Armand Totouom** | 151 |
| **Notes de lecture**  **Veille internet**  ***Mondes en Développement* il y a 30 ans**  **Numéros parus** | **171**  **177**  **181** |

MONDES EN DÉVELOPPEMENT

VOLUME 48 - 2020/1 - n°189

Nouvelles rÉgulations miniÈres, nouvelles trajectoires de dÉveloppement ?

**Coordination : Vincent GERONIMI (**CEMOTEV, UVSQ-Paris-Saclay et GEMDEV)et Claire MAINGY (Université de Strasbourg, Université de Lorraine, CNRS, BETA Strasbourg et GEMDEV)

|  |  |
| --- | --- |
| ■ Exploitation minière et développement : des effets toujours controversés. Introduction  **Vincent Geronimi et Claire Mainguy** | 7 |
| ■ Espoirs et désillusions du développement minier en contexte post-conflit. Un exemple congolais  **Mathilde Joncheray** | 31 |
| ■ République démocratique du Congo : revenus miniers et dépenses publiques pour le développement Rafael Aguirre Unceta | 55 |
| ■ Quand le développement des territoires miniers brouille les frontières entre les secteurs public et privé. *Cas du secteur minier en Afrique de l'Ouest*  **Pascal Rey et Marie Mazalto** | 81 |
| ■ Le boom du secteur minier des années 2000 : enjeux de soutenabilité dans la zone UEMOA  **Edem Thierry Géraud Anani** | 99 |
| ***VARIA*** |  |
| ■ Investissements directs étrangers et commerce des services en Afrique subsaharienne  **Kwami Ossadzifo Wonyra et Françoise Okah Efogo** | 125 |
| ■ Effets de la privatisation sur le bien-être des consommateurs d’électricité au Cameroun  **Yves Patrice Etogo Nyaga** | 143 |
| **Notes de lecture**  **Veille internet**  ***Mondes en Développement* il y a 30 ans**  **Numéros parus** | **159**  **167**  **169** |



*Bulletin d’adhésion 2021*

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Profession (ou raison sociale)

Adresse personnelle

……………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse professionnelle

……………………………………………………………………………………………………………………………

Nationalité………………………............Tél..................................................Fax……………………...……

courriel

Déclare adhérer ou renouveler mon adhésion à l'ASSOCIATION TIERS-MONDE en qualité de membre actif et verser la somme de :………… **€** en espèces, par chèque bancaire ou postal.

Cotisation annuelle : Etudiant 25 € Normale 100 €

Ami 50 € Soutien ou Institution 150 €

À………………………………………………, le…………………………………………………… Signature

*Les membres de l’Association Tiers-Monde reçoivent :*

1. *- Un reçu fiscal permettant, si vous êtes imposable, de bénéficier d’une réduction d’impôts.*
2. Oui je désire recevoir le certificat fiscal Non je ne souhaite pas recevoir de certificat fiscal
3. *- Le bulletin FP Contact et les Cahiers de l’ATM publiés à l’issue des Journées annuelles.*
4. *- L’information sur les manifestations telles les "Journées sur le développement".*

*À RETOURNER À :*

Jean BROT

6 Les Saules

54230 CHAVIGNY

***Tél : 03 83 47 14 04***

Jean-Brot@orange.fr

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Code banque | | Code guichet | | Numéro de compte | | Clé RIB  Domiciliation  CIC PARIS SAINT MICHEL |
| 30066 | | 10121 | | 00010513901 | | 36 |
| IBAN International Bank Account number  Bank Identification Code (BIC)  CMCIFRPP | | | | | | |
| FR76 | 3006 | 6101 | 2100 | 0105 | 1390 | 136 |

Titulaire du compte : Association Tiers-Monde, CIC Paris Saint Michel, 6 boulevard Saint Michel 75006 Paris

1. Ferdinand de Lesseps est le fils ils du diplomate Mathieu de Lesseps qui avait favorisé la montée au pouvoir de Méhémet Ali. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Bulletin mensuel du Centre polytechnicien d’études économiques* (X-Crise), n°20-21 (mars-avril 1935), p.16. [↑](#footnote-ref-2)